COMPTE RENDU COMITE DE PILOTAGE DU 13 DECEMBRE 2019 Site Natura 2000 FR9310075 ZPS - « Massif du Petit-Luberon »

Organisé conjointement et à la suite du COPIL de la ZSC FR 9801585 « massif du Luberon »

Salle polyvalente de Mérindol - Début : 11h15 - Fin : 12h30

Présents

NOM Prénom	Qualité
BAUDAT-FRANCESCHI. J	Chargé d'études Faune et Natura 2000 du PNRL
BAUDRILLER-CACAUD H.	Centre régional de la propriété forestière
BERGER M.	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
BOURLON. S	Chargée d'études Natura 2000 du PNRL
CHAUCHARD B.	RTE Nimes
COMBE. J	Maire de Mérindol, vice-présidente commission environnement communauté
	d'agglomérations Luberon-Monts de Vaucluse
GIRARD T.	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
GUYOT. J	Office National des Forêts (ONF) – responsable Unité territoriale du Luberon
HAMEAU O.	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
LAFOLIE. C	DDT 84
MARTIN E.	RTE Nimes
PELLEGRIN P.	Mairie de Montjustin – éleveur ovin
PLEINET L.	Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) 84
PONCHON. C	Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) PACA
SALVAUDON. A	Coordinateur Natura 2000 du Parc naturel régional du Luberon (PNRL)
SAVELLI C.	Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) 84 - Directrice
URHAHN-BOLLIER P.	RTE Aix-en-Provence

Excusés

NOM Prénom	Qualité
BOQUIS. JL	Mairie de Maubec
CICERO. R	1er Adjoint Maire d'Auribeau
DEILLE A.	Maire d'Oppède
DURET. P	FFM Escalade
Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Vaucluse	
FISCHER. P	Maire de Montfuron
GALPIN. L	Directrice du PNRL
INGRAND M. &	Office National des Forêts des Alpes de Haute-Provence
PEYROTTY. G	
MONSIEUR LE PREFET	Préfecture de Vaucluse
MOUNIER C.	Maire de Cheval-Blanc
MUSELIER. R.	Président du Conseil Régional PACA
PROUST C.	Chargé de mission Eaux et Rivières du PNRL
RAGOT A.	DREAL
REUS A-C.	Mairie de Cucuron
ROUSSET A.	Maire de Lauris
SACCO F.	Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon - Vice-Président Tourisme et
	Développement durable

COPIL:

Le COPIL a pour objet de présenter le bilan de l'année d'animation 2019 du site Natura 2000 ainsi que les perspectives pour la prochaine année d'animation, et d'échanger avec les différents acteurs concernant la gestion.

Julien Baudat-Franceschi, animateur du site Natura 2000 Zone de Protection Spéciale « Massif du Petit-Luberon », rappelle synthétiquement les éléments du DOCOB (enjeux, objectifs, actions) et

présente le bilan d'animation 2019 par types de missions (cf. document de bilan 2019) et les perspectives pour la prochaine année d'animation (cf. diaporama joint au présent compte rendu).

GESTION CONTRACTUALISATION

Le contrat pour refaire les clôtures de deux placettes de soutien alimentaire au Vautour percnoptère (communes de Lauris et Puget) a été réalisé. Le chantier a été réceptionné en Février 2019. Il a malheureusement été marqué par un dépassement du nombre de jours prévus pour les travaux et le vol d'une bétonnière. Le résultat reste à la hauteur des objectifs recherchés (voir photos dans diaporama du COPIL), grâce à l'implication du prestataire de service dans ce chantier, avec l'appui logistique de l'animateur. Il sera difficile de retrouver un prestataire de service de cette qualité.

L'arrêté préfectoral d'agréement des placettes pour le dépôt de déchets de boucherie a été publié le 12 Février 2019, suite au travail réalisé avec la DDCSPP du Vaucluse (services vétérinaires) en 2018.

Le dépôt de déchets de boucherie sur les placettes fait l'objet d'une tournée hebdomadaire de Mars à Août, réalisée par l'animateur avec l'appui d'un service civique et ponctuellement d'éco-volontaires LPO. La saison 2019 a été marquée par une interruption de 4 semaines fin Mai à fin Juin du fait d'un problème mécanique sur le véhicule du parc. 9,5 T de déchets de boucherie ont néanmoins pu être recyclées naturellement dans le cadre du programme. Aucune anomalie n'a été constatée concernant la reproduction 2019 des vautours, malgré cet incident, confirmant les résultats de l'étude publiée en 2015. Etude qui démontre que l'effet positif des placettes est d'abord sur le taux de survie à long terme des adultes plus que sur la qualité de la reproduction d'une année à l'autre.

Dans le cadre de la recherche d'autres financements, l'animateur a monté un projet interparcs régionaux de PACA sur le Vautour percnoptère, dont le financement a été confirmé en 2018 par l'Agence Française de la Biodiversité (cf. CR COPIL 2018). Le projet est en cours, avec le renforcement des suivis par la mobilisation d'une prestataire de service spécialisée sur les vautours, pour la recherche de nouveaux couples et le suivi des couples existant. Ce qui a permis en 2019 de suivre la tentative d'installation d'un nouveau couple sur un site historique, et de renforcer le suivi des couples existants. L'année 2020 sera consacrée à la création de placettes de soutien alimentaire hors du site N2000, afin de travailler à une échelle spatiale adaptée à la biologie de l'espèce, qui possède de vastes domaines vitaux (recherche alimentaire sur des superficies supérieures au seul périmètre du site Natura 2000).

La fabrication et la pose des panneaux de l'APPB Grands rapaces du Luberon est en cours et sera achevée début 2020. Un sentier posant problème pour la reproduction d'un couple de Percnoptère du Petit-Luberon fait désormais l'objet d'une interdiction saisonnière de la randonnée, entre Mars et Août (voir diaporama).

EVALUATION DES INCIDENCES

Comme chaque année, la prise en compte du Circaète Jean-le-Blanc dans les travaux forestiers en forêts domaniales et communales soumises (ONF), ainsi que le suivi de ceux réalisés pour l'entretien des pistes DFCI (SMDVF), ont été assuré en concertation avec les partenaires concernés.

En 2019, sept épreuves sportives ont fait l'objet d'une évaluation d'incidence simplifiée.

Le principal dossier suivi en 2019 concerne le projet de création d'un itinéraire cyclable dans le Petit-Luberon, à partir de la restauration de la route traversant le massif. Le parc suit de près ce projet en particulier pour chercher à anticiper l'augmentation de la fréquentation humaine qui va en découler. Le tracé prévu traverse en effet les secteurs parmi les plus sensibles de la ZPS (site de nidification de grands rapaces patrimoniaux). La phase travaux respecte bien les enjeux associés au site Natura 2000, ce qui est très positif. Les questionnements du parc portent surtout sur la phase d'exploitation, qui implique d'intégrer ce projet au sein d'une logique à long terme de gestion des usages multiples existant dans le massif (pastoralisme, chasse, exploitation forestière...). Or cette logique est actuellement absente du projet, ce qui laisse craindre des conflits d'usages entre futurs cyclistes et les autres usagers déjà en place utilisant la route et les espaces adjacents (éleveurs et bergers avec leurs troupeaux et chiens de protection, chasseurs, engins d'exploitation forestière...).

La DDT signale qu'elle n'a à ce jour pas reçu l'étude d'évaluation d'incidence concernant ce projet dit « véloroute du Petit-Luberon ».

La fédération de chasse a exprimé en fin de copil de la ZSC qu'elle considère que l'augmentation potentielle de la fréquentation du massif par des cyclistes durant la période de chasse pose un sérieux problème de sécurité rendant ce projet incompatible avec l'activité cynégétique. A titre plus personnel, Mme Savelli a exprimé son incompréhension quant à la logique qui sous tend ce projet, qui va amener une augmentation forte de la fréquentation touristique au sein de l'un des derniers massifs encore bien préservé et sauvage du Vaucluse, probablement même l'espace naturel le plus sauvage du département selon elle, au vu de la sur fréquentation dont fait l'objet le mont Ventoux. Elle s'interroge aussi sur l'absence d'ouvrages de gestion de l'écoulement des eaux sur forte pente, cassures de pente et gouttières intégrées à la route pour canaliser- évacuer le ruissellement, comme pratiqué dans les régions de montagne.

Le CEN signale que la paroi rocheuse dans laquelle un nouveau couple de percnoptère a cherché à s'installer fait l'objet d'une publicité sur le site internet de la FFME. Ce alors que ce site est au sein de l'APPB « Grands Rapaces du Luberon » (qui interdit l'escalade). L'animateur se rapprochera de la FFME sur ce point.

La DDT rappelle que le déséquipement de voies d'escalade est éligible aux contrats Natura 2000 (exemple des gorges du Gardon).

L'ONF va procéder au déséquipement des voies au niveau du site du nouveau couple, qui est situé dans la réserve biologique domaniale du Petit-Luberon.

L'animateur informe qu'une démarche de concertation est envisagée pour mettre à jour le texte de l'APPB « Grands rapaces du Luberon », et éventuellement d'en exclure certains sites en périphérie de massif et inclus dans le périmètre de l'APPB mais à ses marges. Sites actuellement grimpés mais sans enjeux ornithologiques majeurs. L'extrémité Sud de la combe de Lourmarin est incluse dans la réflexion. Le parc va saisir les services de la DDT début 2020 à ce sujet, pour organiser une concertation impliquant les acteurs concernés par le sujet, en particulier les associations naturalistes et la FFME.

La LPO exprime qu'elle est défavorable à toute accentuation de l'activité d'escalade y compris pour ce type de site en périphérie de l'APPB. Ce car ces sites conservent tous un potentiel pour l'installation future d'espèces patrimoniales, comme le démontre les localisations des nouveaux couples de Vautour percnoptère et d'Aigle de Bonelli ayant tenté une reproduction en 2020. Elle informe le COPIL du lancement en 2020 d'une étude sur les parois rocheuses à enjeux ornithologiques à l'échelle de la région PACA.

SUIVIS SCIENTIFIQUES

Comme chaque année, le PNRL a recruté un volontaire service civique en appui de l'animateur, en particulier pour la mise en œuvre du programme Vautour percnoptère (suivi d'un couple nicheur, approvisionnement des placettes, suivi des placettes par pièges-photos). En 2019, ce volontaire a été appuyé ponctuellement par un second service civique travaillant plus spécifiquement sur le Circaète Jean-le-Blanc, ainsi que par une prestataire de service dans le cadre du projet AFB interparcs.

Les résultats des suivis sont présentés en séance : 5 couples reproducteurs de Vautour percnoptère ont produit 3 jeunes en 2019 (sachant que le couple nouvellement installé a échoué). Le couple d'Aigle de Bonelli a produit un jeune à l'envol, et un nouveau couple a tenté de s'installé sans succès. La saison 2020 sera importante pour ces espèces, pour confirmer si les nouveaux couples s'installent durablement dans la ZPS ou non.

Grâce au financement AFB, le parc a pu acquérir 8 nouveaux pièges photos, et réaliser un suivi complet des 8 placettes sur la saison.

Le suivi de la zone incendiée du St Sépulcre (incendie de Juillet 2017) a été réalisé, malgré la présence d'engin pour l'exploitation des bois brûlés, qui n'est toujours pas terminée. Ce qui influence potentiellement les résultats obtenus (distribution des passereaux dans le site) et devra être pris en compte lors des interprétations.

INFORMATION COMMUNICATION SENSIBILISATION

Le PNRL est en train de finaliser sa nouvelle exposition sur les rapaces du Luberon, qui abordera le cas de plusieurs espèces de la ZPS.

GOUVERNANCE RESEAU

La participation de l'animateur à des évènements et actions en réseau est présentée via un tableau. Le COPIL est informé que le contrôle financier par l'agence de services et de paiement (ASP) dont le dossier de la ZPS a fait l'objet le vendredi 9 novembre à la maison du parc, s'est bien passé. Aucune irrégularité d'aucune sorte n'a été relevée.

SYNTHESE ANIMATION

Le diagramme présentant la part du temps de travail de l'animateur en fonction des types de tâches et présentée et commentée (voir PowerPoint de la séance ; lien internet ci-dessous). Par rapport à la période précédente, les temps passés sur la gouvernance du site, la gestion financière et les évaluations d'incidence, sont restés stables. La période écoulée a vu une diminution de l'investissement de l'animateur dans les suivis scientifiques (de 35% à 21%) au profit de l'information et de la communication (de 10% à 20%). Ceci a été rendu possible grâce à la présence en 2018 et 2019 d'une prestataire de service (financement projet AFB) entièrement dédiée au renforcement des suivis percnoptère. Cette personne ne sera plus présente en 2020 (fin du financement pour cette partie du projet). Le temps supplémentaire dédié à la communication l'a été principalement sur la finalisation de l'exposition rapaces du Luberon. Le temps consacré à la gestion et à la contractualisation est passé de 23% à 29%, ce qui reflète l'appui apporté fin 2018 début 2019 par l'animateur au prestataire de service sur le chantier placettes (contrat N2000).

OBJECTIFS 2020

Au-delà de la poursuite des actions en cours, la réalisation de l'étude passereaux (marché public en cours) constituera un temps fort en 2020, en vue de la réactualisation des enjeux du DOCOB.

Le COPIL s'achève à 12h30

La présentation faite en comité de pilotage, ainsi que le bilan d'animation et le présent CR du COPIL, seront disponibles très prochainement sur le site du Parc https://www.parcduluberon.fr/specifiques/telechargements/telechargements-natura-2000/